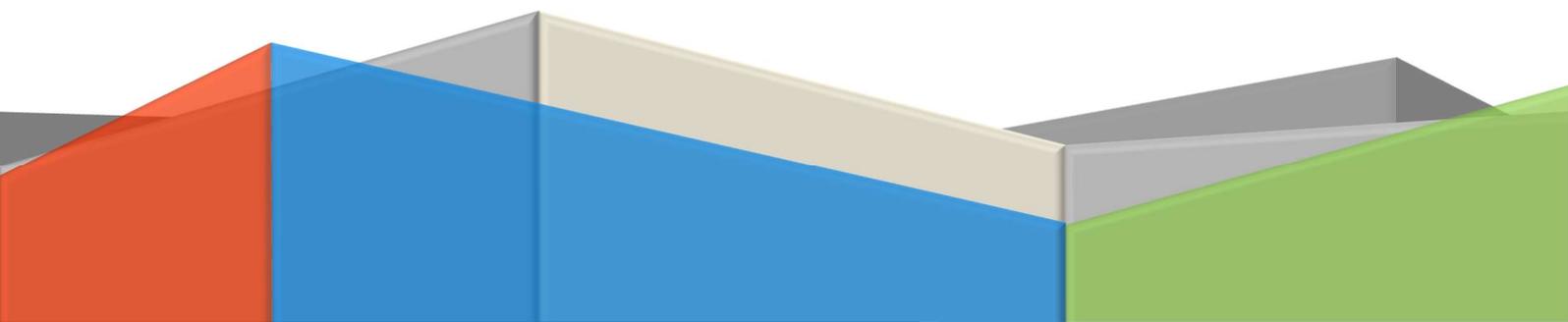




CONTRAT DE QUARTIER

LA CHAPELLE-LES SCIENS

Rapport d'activité
Avril 2022 – Mars 2024



Introduction

Le contrat de quartier est un outil qui vise à faciliter la réalisation d'initiatives citoyennes à l'échelle d'un quartier. Ancré dans la proximité, simple et peu formel, le contrat de quartier permet à chacun et chacune de s'engager dans une démarche en faveur de la communauté.

Un contrat de quartier avait déjà pris place dans le secteur Lancy-La Chapelle au printemps 2019. Dès le début de la construction du quartier Les Sciers en 2020, des contacts ont eu lieu avec la Commune de Plan-les-Ouates, afin de poser les bases d'un contrat de quartier intercommunal, ceci dès l'arrivée des habitant-es fin 2021.

La Chapelle – Les Sciers fait partie des « nouveaux quartiers » établis en zone de développement, à proximité des transports publics. Avec la particularité d'avoir été construit en plusieurs étapes et d'être situé sur les deux communes avoisinantes de Lancy et Plan-les-Ouates. Des infrastructures intercommunales ont été mises sur pied dès l'arrivée des premiers habitant-es : une école, un centre sportif et une piscine, des salles mises à disposition pour des activités, un dispositif d'animation socioculturelle, un parcours sportif... Le contrat de quartier intercommunal s'est inscrit logiquement dans la même dynamique, celle d'une vie de quartier à la frontière de deux communes.

Création du contrat de quartier La Chapelle – Les Sciers

Pour préparer la mise en place du contrat de quartier et assurer la coordination du dispositif, un binôme a été créé par les deux communes partenaires. Evelyne GENTILE, du Service de l'action sociale et de la jeunesse de Plan-les-Ouates et Virginie ESTIER, du Service des affaires sociales et du logement de Lancy assument la coordination. Le périmètre d'intervention a été défini : celui-ci inclut le secteur Lancy-La Chapelle, ainsi que les secteurs de Drize-La Chapelle et Le-Sapay. Le périmètre comprend les zones villas environnantes ainsi que l'immeuble de Trèfle-Blanc et réunit un peu moins de 5'000 habitant-es.

Cette étape réalisée, la coordination a pu démarrer la phase de repérage et de prise de contact avec les principaux acteurs institutionnels et associatifs du secteur comme l'école, les intervenants FASe, le GIAP, le CAD (centre d'animation pour retraités) ou encore les crèches, les commerces et les associations actives sur le terrain.

Une discussion a également eu lieu dans le cadre du Comité de pilotage du contrat de quartier de La Chapelle, pour réfléchir aux modalités de la transition vers un contrat de quartier intercommunal. Evelyne GENTILE a pu participer à cette réflexion.

Assemblée de lancement du contrat de quartier La Chapelle – Les Sciers



L'assemblée de lancement du contrat de quartier a eu lieu à l'aula de l'école Le-Sapay, le 7 avril 2022. Il a réuni une soixantaine d'habitantes de La Chapelle, des Sciers et leurs environs, ainsi que les principaux acteurs du quartier (l'école, le Groupement intercommunal Le Sapay - GILS, le dispositif d'animation socioculturelle - la Boîte, les travailleurs sociaux hors murs, etc.). Ce moment de rencontre a permis de présenter le dispositif aux habitantes et de signer le Contrat entre les parties prenantes, d'un côté les représentant-es des autorités communales de Lancy et Plan-les-Ouates et de l'autre les habitantes et acteurs-actrices engagé-es dans le dispositif. Lors de l'assemblée, 25 personnes ont été élues aux deux instances chargées de gérer le contrat de quartier, dont 17 habitantes.

Rôles des instances

La gestion du contrat de quartier est assurée par deux instances, qui ont chacune leur rôle spécifique : le Comité de pilotage (COFIL) et le Groupe de Suivi de Projets (GSP). La composition et la fonction de chaque instance sont détaillées dans le Contrat.

Le COFIL est constitué d'habitantes et d'acteurs ou d'actrices du quartier, ainsi que de représentant-es des autorités communales. Il auditionne les porteurs et porteuses de projet, valide les projets qui seront soutenus et gère l'enveloppe financière avec le soutien de la coordination. Il est élu lors de l'Assemblée annuelle de quartier et est présidé par un-e habitant-e. La Présidence est élue chaque année par les membres du COFIL et peut choisir de fonctionner de manière collégiale (co-présidence) ou non. Elle doit changer au minimum tous les deux ans. Sa fonction consiste principalement à animer et assurer le suivi des séances du COFIL. Actuellement, c'est Alessandra MAFFIOLI OEGGERLI et Mélanie ZWICKY-LAMBERT qui assument conjointement ce rôle. Elles sont soutenues par la coordination.

Le GSP est chargé d'orienter et d'accompagner les porteurs et porteuses de projet dans la réalisation de leurs idées. Il est composé d'habitantes du périmètre du contrat de quartier qui sont soutenues par la coordination. Il est ouvert à l'accueil de nouveaux membres tout au long de l'année.

La collaboration entre les deux entités est bien réglée. Le GSP accompagne les habitantes dans la concrétisation de leur idée afin qu'ils puissent la présenter au COFIL. Le COFIL questionne et oriente pour s'assurer que le projet corresponde aux critères déterminés, puis alloue le budget. C'est ensuite au tour de l'habitant de se lancer dans la réalisation concrète de son projet, toujours soutenu par le GSP. Les deux entités se retrouvent ensuite autour du lancement du projet (inauguration ou réalisation). Elles se retrouvent également dans plusieurs activités périphériques qui vont de l'organisation des assemblées annuelles à la représentation du contrat de quartier dans les réseaux et la réflexion autour du fonctionnement global du dispositif.

Les assemblées annuelles (2 mars 2023, 21 mars 2024)

Une assemblée a lieu chaque année. Elle est préparée en concertation avec les instances et la coordination. L'assemblée du 2 mars 2023 a été menée par les deux co-présidentes du contrat de quartier. Elle a été l'occasion de présenter le travail effectué durant l'année, notamment le suivi et la concrétisation de projets, ainsi que les documents réglant le fonctionnement du dispositif. L'assemblée est également l'occasion de présenter ce rapport, qui retrace de manière concrète les actions entreprises par les membres du contrat de quartier.



Lors de l'assemblée, les instances ont été confirmées dans leurs rôles

Le réseau

A l'occasion de la journée fêtant les 10 ans du contrat de quartier Palettes-Bachet le 25 mars 2023, les membres du COPIL et du GSP ont pu découvrir un fonctionnement différent pour un même outil. Les échanges avec les personnes impliquées dans les deux autres contrats de quartier de la Ville de Lancy ont été très appréciés par tous les protagonistes. Dès lors, un réseau s'est créé qui permet la mutualisation des expériences. La coordination est également dans un réseau de professionnel-les qui se réunit quatre fois par année pour les mêmes raisons.

Actions des instances

Interne

Les premières actions des instances ont eu pour but de rendre le contrat de quartier opérationnel. Le COPIL a organisé le fonctionnement global du dispositif, en collaboration avec le GSP. Pour cela, des groupes de travail ont été mis sur pied afin de créer les instruments indispensables à toutes les étapes du processus. Les documents suivants ont été créés :

- Le règlement définissant les modalités pour recevoir et étudier les projets, et le fonctionnement interne des instances ;
- Un dépliant explicatif sous forme de flyer destiné à faire connaître le contrat de quartier ;
- La fiche permettant d'adresser son idée de projet au contrat de quartier.



En parallèle de cette première étape, les membres du COPIL se sont chargés avec plaisir et sérieux de la transition avec le contrat de quartier La Chapelle. En ce sens, ils ont accompagné une porteuse de projet dans le bilan des activités zéro déchet qu'elle avait pu mettre en place en amont et ont assuré le suivi de deux projets en cours de réalisation. Les membres du GSP ont pu collaborer avec le parrain et la marraine des projets afin de prendre le suivi en route. Ces passations se sont réalisées lors d'une rencontre des instances et ensuite, directement entre les habitant-es. Cette collaboration a été d'une grande richesse et a pu se réaliser grâce à l'engagement des membres du contrat de quartier La Chapelle à transmettre et les membres d'aujourd'hui, ouverts à l'apprentissage et à la continuation du travail engagé.

Les premiers projets « neufs » sont arrivés rapidement. Le GSP a donc été activement sollicité pour accompagner les habitant-es dans le développement de leurs idées et l'explication du processus et de l'état d'esprit du dispositif. Après avoir mis à jour le document facilitant le passage de l'idée du projet en un dossier ficelé, le COPIL a pu étudier et se positionner sur trois projets. Deux d'entre eux ont été soutenus par le contrat de quartier. Le troisième, d'une trop grande envergure, a été relayé aux communes, tout en étant activement soutenu par le COPIL.

A l'heure du bilan de ces premières années d'activité, les membres du GSP ont pu rencontrer dix habitant-es qui avaient des idées pour le périmètre.

Externe

Pour que ces rencontres aient eu lieu, il a fallu faire connaître le contrat de quartier. Pour cela, les membres se sont mobilisés lors de différents événements du quartier : l'inauguration du quartier des Sciers en mai 2022, Bienvenu aux Sciers en août et septembre 2023, Chapel Festival en août 2023. Des stands ont été tenus par les membres pour parler du dispositif et encourager les habitant-es et acteurs/trices du quartier à réaliser des projets ou à les rejoindre dans les groupes de gestion du contrat de quartier. Forts de ces quelques expériences, les membres ont réfléchi à des actions plus parlantes. En ce sens, ils ont testé un quizz et ont émis des pistes d'animation qui seront testées sur la saison à venir. Le mot d'ordre restant l'accessibilité pour toutes et tous ! Une membre a également créé un compte Instagram afin de relayer les activités du contrat de quartier.

Le soutien de la coordination

La coordination est composée de deux travailleuses sociales l'une rattachée à la Ville de Lancy et l'autre à la commune de Plan-les-Ouates. Elles soutiennent les instances tout au long des

séances et des actions entreprises. Convaincues de la richesse du travail accompli par les membres du contrat de quartier, elles développent des outils afin de le rendre plus visible et faciliter la communication. Elles ont notamment créé le site internet du contrat de quartier www.chapellesciers.ch et font partie du réseau des partenaires « jeunesse et social » du périmètre pour relayer les informations plus facilement. Elles sont également engagées dans le réseau de partenaires sociaux actifs autour des nouveaux quartiers du canton dans le but d'enrichir la pratique des membres du groupe. Dans le périmètre du contrat de quartier, certaines actions ont été organisées conjointement. La coordination a pu rencontrer, avec le soutien de certains membres du COPIL, la crèche Zinzolin aux Sciers et la crèche « Couleurs du monde » à La Chapelle, le GILS, ainsi que le CAD afin de rappeler l'existence de ce dispositif et la pertinence de le transmettre à la population de chacune des entités. En effet, les partenaires du terrain sont des relais inestimables auprès de la population.

Les projets réalisés

Poulettes de Compostelle

Présenté par l'association « Les poulettes de Compostelle » composée d'une quinzaine de familles du quartier, ce projet a permis de construire un poulailler communautaire et d'acquérir une dizaine de poules indigènes. Le poulailler est situé dans le parc de La Chapelle et est géré par l'association. Elle propose également des animations, en partenariat avec les crèches, le CAD et l'école du quartier.

Totem de réparation de vélos

Présenté par une habitante férue de mobilité douce, ce projet a permis l'installation d'un totem mettant à disposition des outils pour des réparations simples. Des ateliers de réparation de vélos, en partenariat avec Genève roule, sont également prévus.

Morceau de quartier

Le projet a été déposé en 2019 sous les auspices du contrat de quartier La Chapelle. Deux habitants-musiciens ont composé et enregistré une chanson avec plusieurs adultes et enfants du quartier. Il s'agit d'un projet de transition finalisé et présenté lors de l'assemblée du 2 mars 2023. Le morceau enregistré est disponible sur le site www.chapellesciers.ch.

Les projets en cours de réalisation

Plusieurs projets sont en cours de réalisation ou de conception, et les porteurs et porteuses sont accompagné-es par le GSP.

Action « stop mégots »

Une habitante très motivée va entreprendre des actions afin de sensibiliser la population à ne pas jeter les mégots par terre. Une distribution de cendriers portatifs se fera durant les événements publics dans le quartier. Le dossier finalisé, avec son budget, a été approuvé par le COPIL lors de sa séance du 7 mars dernier. Le projet sera mis en œuvre dans les prochains mois.

D'autres projets seront présentés au COPIL dès qu'ils seront complet et qu'un budget aura été construit.

Slackline

Un habitant adepte de cette pratique sportive s'apparentant à du funambulisme est en discussion avec les architectes qui travaillent sur les extérieurs de la coopérative La Bistoquette, afin d'y inclure des poteaux permettant la pratique de la slackline. Lorsque le budget aura pu être complété, il sera présenté au COPIL.

Atelier de français et cours de conversation, 2 projets

Une habitante de La Chapelle souhaite mettre en place un cours de conversation en français pour ses voisines, qui sont principalement des mères de famille. Elle cherche principalement un lieu et un soutien dans les étapes de mise en place du projet. Un duo formé dans le quartier des Sciers pour pratiquer et développer le français souhaite rendre accessible cet échange à d'autres femmes et a besoin, pour cela, d'un budget pour organiser la garde d'enfants en bas âge. Le GSP a proposé d'unir ces projets. Les 3 protagonistes, accompagnés de 2 marraines du GSP sont en train d'affiner les contours de ce nouveau projet commun avant de le présenter au COPIL.

Les projets redirigés ou en attente

Terrain multisports synthétique, projet redirigé

Proposé par un habitant amoureux du sport, ce projet visait l'aménagement d'un terrain multisports, afin d'encourager la pratique du sport dans le quartier. En raison du coût élevé de l'équipement, ce projet a été redirigé vers les autorités de Lancy et Plan-les-Ouates.

Oasis de fraîcheur

Une habitante souhaite créer un îlot de fraîcheur sur la place haute du Bachet, en y installant des parasols ou des toiles d'ombrage. La porteuse de projet a renoncé temporairement.

Tournoi de foot/basket

Un habitant proposait d'organiser un tournoi de foot/basket avec des jeunes du quartier. Le porteur a souhaité repousser la réalisation du projet.

Les cafés-parents du quartier de La Chapelle

Proposé par une éducatrice de la petite enfance, ce projet est actuellement en stand-by.

Zoo de quartier, Jardin de quartier et Abeilles

Ce sont trois idées à développer sur les toits des immeubles. Elles ont été déposées par un habitant qui souhaite trouver quelqu'un pour porter les projets car il n'a pas le temps de s'investir dans le suivi, sauf si ces derniers pourraient lui rapporter un salaire. Cela n'entre pas dans les fonctions du contrat de quartier.

Installation d'un miroir

Un habitant souhaitait ajouter un miroir au bout de son chemin afin de rendre plus visible et moins dangereuse la sortie sur la route principale (Route de La-Chapelle). Après étude, cette route est cantonale, le porteur de projet a été redirigé auprès du Département du territoire de l'Etat de Genève.

Conclusion et perspectives

Le contrat de quartier La Chapelle – Les Sciers peut compter sur l’engagement d’un groupe significatif d’habitant-es et d’acteurs et actrices du quartier. Toutes et tous s’impliquent avec sérieux et ont le souci de la bonne gestion de ce dispositif. Ils et elles ont conscience de l’intérêt de cet outil, en particulier dans un nouveau quartier, où existent de nombreux besoins.

Les membres sont toutefois d’avis que l’effort doit se poursuivre pour faire connaître le contrat de quartier à toutes les personnes résidant dans le périmètre. Plusieurs actions seront menées dans ce sens au premier semestre 2024 pour rendre le contrat de quartier plus accessible, et donner envie aux habitant-es de proposer de nouvelles idées. Par ailleurs, l’assemblée annuelle 2024 a été réfléchi afin de mobiliser de nouvelles personnes prêtes à s’investir, soit dans le COPIL, soit dans le GSP.

A venir

Au moment où ce rapport est rédigé, plusieurs moments clés sont déjà prévus dans les prochains mois :

- Le 21 mars a lieu l’assemblée annuelle ouverte à toutes les personnes habitant et/ou travaillant dans le périmètre du contrat de quartier ;
- Le 27 avril sera inauguré le totem vélo, moment durant lequel se dérouleront plusieurs animations dont un atelier de réparation ;
- Le 2 mai, le contrat de quartier sera présent lors de la fête de l’école Le-Sapay ;
- Une délégation du COPIL ira à la rencontre des 7P-8P avec la vidéo de présentation du contrat de quartier réalisée en partenariat avec la Boîte ;
- En automne, ce sera au tour du contrat de quartier La Chapelle – Les Sciers de recevoir les deux autres contrats de quartier de Lancy pour un échange d’expériences.

LE CONTRAT DE QUARTIER

QUELQUES CHIFFRES

5'000 PERSONNES HABITENT LE PÉRIMÈTRE
DU CONTRAT DE QUARTIER

18 HABITANT-ES, PROFESSIONNEL-LES ET ÉLU-ES
ENGAGÉ-ES DANS LES INSTANCES DU CONTRAT
DE QUARTIER

40'000.- BUDGET ANNUEL ALLOUÉ PAR LA VILLE
DE LANCY ET LA COMMUNE DE PLAN-LES-OUATES
POUR RÉALISER DES PROJETS

3 PROJETS RÉALISÉS

4 PROJETS EN COURS DE RÉALISATION

